



AVIS DE TEMPÊTE SUR L'ÉNERGIE

Agents ENEDIS : Piliers du service public.. en quête de reconnaissance !

À la suite des récentes tempêtes, des centaines de milliers d'usagers, de collectivités et d'entreprises ont encore été privés d'électricité. Face à ces catastrophes qui se répètent, les agents d'ENEDIS accompagnés parfois d'entreprises locales, se sont une nouvelle fois mobilisés sans relâche, sacrifiant en partie leur vie privée pour rétablir l'énergie dans des conditions extrêmes. **Merci à eux, merci au service public !** Cependant, et malgré leur engagement sous la pluie, le vent, le froid, dans la boue ils dénoncent un manque de reconnaissance, exprimé notamment en se mobilisant pour la défense de l'évolution de la grille de rémunération de branche, lors des négociations en entreprise sur les salaires ou encore sur la revalorisation de leur métier.

La FNME-CGT alerte : l'agrandissement du réseau, la multiplication des événements liés au dérèglement climatique, la fermeture de sites de proximité et le manque d'effectifs révèlent des problèmes structurels majeurs. Elle appelle le gouvernement, les autorités et les usagers à s'emparer de la question des moyens alloués au service public de l'énergie et plus particulièrement à Enedis. Les gains doivent être réinvestis dans les réseaux, dans le personnel et l'amélioration des conditions de travail, et non servir à augmenter les dividendes de la maison mère !

La libéralisation du secteur a fragilisé le service public et pénalisé les usagers. Les montants des factures des usagers ne reflètent plus les coûts de production, du transport et de la distribution de l'électricité mais uniquement ceux d'un marché financier défaillant, incontrôlable, soumis à la spéculation et imposé par Bruxelles. Pour la FNME-CGT, il est possible de réduire la facture des usagers tout en investissant dans la production, le transport et la distribution d'énergie, à condition de sortir l'énergie de ces logiques de marché mortifères.

La FNME-CGT rappelle qu'au XXI^e siècle, personne ne devrait être privé d'électricité, ni pour des raisons financières, ni à cause de réseaux fragilisés. Les inégalités territoriales d'accès et de qualité de l'électricité se multiplient. Comme pour l'accès à la santé et le service public en général, les territoires comme les usagers ne sont pas égaux !

À l'approche des 80 ans de la nationalisation du service public de l'énergie, la FNME-CGT insiste sur la nécessité de donner au service public les moyens de réussir la « seconde grande électrification » de la France, et ce dans l'intérêt de tous.

La FNME-CGT félicite une nouvelle fois les agents pour leur engagement et appelle à la vigilance sur leur santé et leur sécurité, tout en réaffirmant le droit des usagers à un grand service public de qualité.